



Nantes, le 20 février 2024

Monsieur Michel MENARD
Président
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
3 Quai Ceineray
CS 94109
44041 NANTES CEDEX 01

16/24-NN/VC

Objet : Alerte sur la situation du secteur de la protection de l'enfance

Monsieur le Président,

Dernièrement, deux prises de positions importantes sont venues interpellier votre Conseil Départemental de Loire-Atlantique au sujet de choix relatifs à la protection de l'enfance et l'accompagnement des jeunes majeurs.

Par courrier adressé le 15 février 2024, le collectif Inter-Associations 44 de la protection de l'enfance vous a fait part de sa plus grande inquiétude au sujet des choix budgétaires que votre majorité s'apprête à adopter. Il alerte quant aux conséquences des efforts financiers ainsi imposés aux associations, en regard de l'évolution des besoins repérés.

Par une tribune diffusée le 20 février 2024, l'association Adepape - Repairs! 44, dénonce les fortes restrictions envisagées par le Conseil Départemental, quant à la protection assurée aux jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance. La recherche d'économies budgétaires conduit votre majorité à renoncer à un accompagnement personnalisé des jeunes majeurs et abandonne la politique volontariste qui permettait de poursuivre cet accompagnement au-delà de 21 ans, jusqu'à 25 ans si la situation le nécessitait.

L'URIOPSS des Pays de la Loire vous informe qu'elle apporte tout son soutien à ces deux initiatives, compte tenu des remontées qu'elle observe sur la situation des enfants et des jeunes personnes concernés et sur les conditions d'activité des associations. En dépit du maintien affiché d'un budget constant pour l'aide sociale à l'enfance, la décision que votre majorité s'apprête à adopter constitue un tournant majeur dans la politique de protection des enfants pratiquée dans votre département.

Alors que les besoins exprimés sont en hausse (l'ODPE indique un nombre croissant de mesures de protection de 6 % par an depuis cinq ans), alors que les structures se heurtent à une pénurie de professionnels induite par une faible attractivité des métiers du social (décrite dans l'enquête 2023 de l'URIOPSS sur les tensions de recrutement), alors que les associations ne disposent plus de marges de manœuvre financière pour assumer le gel du budget, les conséquences de vos choix budgétaires iraient considérablement aggraver la situation : les accompagnements éducatifs au bénéfice des enfants et des jeunes seraient de moindre qualité, dispensés par des équipes dont la sécurité au travail serait difficile à assurer par leurs employeurs, au sein d'associations dont la viabilité économique, déjà très fragile, serait menacée.



4 Rue Arsène Leloup
44100 NANTES

☎ 02 51 84 50 10
✉ secretariat@uriopss-pdl.fr
🌐 www.uriopss-pdl.fr

Notre pays traverse une période de difficultés socio-économiques auxquelles n'échappe pas la Loire-Atlantique. Ce contexte devrait renforcer l'effort de solidarité et de protection envers les plus vulnérables. En lieu et place, vous prenez le risque de réaliser des économies budgétaires sur le champ des solidarités. L'URIOPSS appelle donc toute votre attention sur les conséquences pour l'avenir de la cohésion sociale de décisions faisant peser sur d'autres secteurs déjà saturés (insertion, hébergement d'urgence, logement social) la prise en charge des vulnérabilités des enfants protégés et jeunes majeurs. Plus généralement, l'URIOPSS s'inquiète pour la vitalité du secteur associatif engagé dans la réponse aux besoins sociaux et la réduction des inégalités, strate essentielle de nos institutions démocratiques.

Convaincue que d'autres choix budgétaires sont encore possibles, l'URIOPSS se tient à votre disposition pour échanger sur ces projections.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération.

Caroline URBAIN
Présidente,



Copie à :

- ◆ Mme Claire TRAMIER, Mme Ombeline ACCARION, Mme Lyliane JEAN, M. Jérôme ALEMANY – Conseil Départemental de Loire-Atlantique,
- ◆ Elus parlementaires des Pays de la Loire

Pièces jointes :

- ◆ Courrier d'interpellation de l'IA 44 à l'attention de M. Michel MENARD en date du 15 février 2024
- ◆ Tribune des jeunes majeurs Adepape-Repairs! 44 du 16 février 2024